

La parole, construction des apprentissages scolaires

Intervention introductive

André Blandin

*Secrétaire général adjoint
de l'Enseignement catholique*

❑ Quelques constats préliminaires

La parole est fondatrice : elle est signe de la naissance de l'humanité et en même temps, pour chaque homme, elle est la source et la condition d'une humanisation progressive. Éduquer, c'est d'abord permettre à chaque enfant de construire graduellement sa propre parole. Or, le lieu privilégié de l'éducation à l'école, c'est d'abord la culture, l'acquisition et la transmission des connaissances. « C'est le propre de la personne humaine de n'accéder vraiment et pleinement à l'humanité que par la culture.¹ » Reprenant cette question à la lumière des Assises², nous nous inspirons de la même démarche : révéler les enjeux éducatifs et les inscrire à l'intérieur des apprentissages scolaires.

❑ « Parler » les apprentissages scolaires

Toutes les évaluations récentes du niveau scolaire et la lutte renouvelée contre l'illettrisme soulignent l'importance de *l'apprentissage de la lecture et de l'écriture*. Ces acquisitions réclament la vigilance constante et active des enseignants de toutes les disciplines, elles concernent toute la durée de la scolarité et nécessairement de façon interdisciplinaire. La construction d'une parole personnelle s'accommode mal d'un enseignement fractionné et cloisonné : apprendre à lire et à s'exprimer n'est pas un exercice vide et formel, c'est mettre en jeu une relation à soi et aux autres, une relation au sens.

Nommer les objectifs et l'utilité d'une acquisition, c'est, dès les classes de maternelles, franchir un seuil : apprendre devient porteur de sens, s'inscrit dans un projet.

Que signifie « rendre l'élève acteur » si celui-ci est incapable de mettre des mots sur ce qui occupe la plus grande partie de son temps ? Autrement dit, peut-on lui donner les moyens de « parler » la façon dont il apprend ? Pourquoi ne pas faire le pari qu'avec l'aide progressive et efficace des enseignants, chaque élève, de l'école au lycée, est capable d'analyser sa propre méthode de travail, de dire ses difficultés et de choisir le meilleur itinéraire ?

Enfin, *l'évaluation* est un temps particulièrement significatif de ces rapports entre la parole et les apprentissages, l'endroit par excellence de *l'articulation entre le scolaire et l'éducation*. Un regard qui fige ou au contraire qui appelle à progresser et la nature des procédures employées traduisent une conception de la réussite

¹ Gaudium et spes, n° 53.

² Cf. en particulier « Exposer les résolutions de l'Enseignement catholique », ECD 242, p. 14, « L'éducation à la parole et à la responsabilité ».

et en conséquence, une vision de l'homme. Permettre progressivement, dans des conditions adaptées à son âge, que chaque jeune pratique une relecture de sa progression et participe à son évaluation, n'est-ce pas le principe actif d'une craie « croissance en humanité » ?

❑ Quelques exemples de questions à débattre

❖ « L'échec scolaire s'enracine très tôt, et trop souvent de façon irréversible, dans l'insuffisante maîtrise de la langue.³ »

- Les équipes éducatives sont-elles suffisamment et collectivement vigilantes sur ces acquisitions tout au long de la scolarité ?
- Comment ces apprentissages fondamentaux sont-ils constamment référés au sens, à l'utilité de chaque discipline et éveillent-ils ainsi à la construction d'une parole personnelle ? Comment la concertation permet-elle de poursuivre cet objectif de façon interdisciplinaire ?

❖ « Que signifie la volonté souvent répétée de rendre l'élève acteur s'il n'a pas, à sa place et sans aucune confusion des rôles, la possibilité d'une expertise sur le cœur de l'école : la maîtrise des connaissances nouvelles ?⁴ »

- L'expression est-elle suffisamment libre et confiante entre les membres de l'équipe éducative ; la formation nécessaire a-t-elle été donnée pour que, dans la classe ou dans les lieux institutionnels de prise de parole (heures de vie de classe par exemple), il y ait une place pour des échanges entre élèves, entre élèves et enseignants, sur les modalités d'apprentissage ?
- Dans cette perspective, quelle est la place donnée dans les réunions des équipes éducatives à une parole mutuelle sur la cohérence des exigences imposées et les méthodes employées ?
- Des réformes – TPE ou IDD – ont induit un nouveau rapport des élèves au savoir et aux professeurs et, de fait, un nouveau rapport entre les enseignants. A-t-on profité de ces dispositifs pour renouveler le travail en équipe des enseignants sur leurs disciplines ?

❖ Dans l'élaboration du discours d'évaluation sur les élèves, les temps des conseils de classe sont des moments essentiels.

- Par leur composition et les modalités de leur déroulement, sont-ils un temps et un lieu où la participation de l'élève à sa propre évaluation se construit : temps de préparation, temps de compte-rendu ? Sont-ils le lieu d'une « étiquette » définitive ou un temps d'ouverture et d'incitation au progrès ? Sont-ils des « lieux d'espérance⁵ » ?

³ « Préparation de la rentrée 2003 dans les écoles, les collèges et les lycées », BOEN n° 14 du 3 avril 2003.

⁴ ECD 242, « L'éducation à la parole et à la responsabilité », p. 15.

⁵ Intervention d'un participant au colloque « Réussir le collège », Paris, 27 et 28 mai 2003.